L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 AOUT 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
Propriétaires-Gérants :
G. F. WEISSE, [illegible] DUFOUR,
E. DUVERGER, [illegible] HARBY.

Rue de Chartres No. 86, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 5 AOUT.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens *à la semaine*, à raison de 25 *cents* pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés *à la semaine* devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

SECOURS AUX INONDÉS.

Une liste de souscription est ouverte au bureau de l'*Abeille* pour venir au secours des victimes de l'inondation en France.

Bulletin politique.

La politique envahit de plus en plus les colonnes de nos confrères, et le lecteur n'y trouvera bientôt plus que des tirades plus ou moins éloquentes pour ou contre les candidats présidentiels. Il nous faut bon gré mal gré imiter la presse du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest; comme il n'y est question que de MM. Fillmore, Frémont et Buchanan, nous devons nous aussi, pour ne pas rester en arrière, nous occuper de ces trois noms qui résument à cette heure les espérances des divers partis de l'Union.

Lequel des candidats fait le plus de progrès dans la faveur populaire? M. Fillmore assurément. Sa candidature, si chancelante dans le principe, est devenue formidable depuis quelque temps. Voici ce qu'écrit de New-York un homme dont l'esprit d'observation et l'impartialité donnent à ses opinions une valeur incontestable :

"Je puis dire que la cause de Fillmore gagne dans le Nord d'une manière constante et qui est de nature à encourager nos amis. Ses progrès se sont surtout accomplis depuis la désignation de M. Frémont et le retour de M. Fillmore. Nous sommes tous pleins d'espérance et nous comprenons qu'en éclairant les masses et en déployant un peu de zèle nous pouvons fixer la victoire de notre côté. Le nombre des démocrates qui désertent la cause de Buchanan pour celle de Frémont est si considérable qu'il est évident aujourd'hui que la lutte est entre ce dernier et M. Fillmore. Lorsque les démocrates sensés s'en convaincront à leur tour, ils se décideront certainement à soutenir notre candidat. Mais qu'ils le soutiennent ou non, nous sommes décidés à donner l'Etat de New-York à Fillmore. Les adhésions qui nous arrivent de toutes parts, l'enthousiasme qui règne dans nos meetings, la fidélité de nos amis, le concours des anciens whigs, l'acceptation de Fillmore par l'ordre bien connu des O. U. A. qui compte vingt mille membres, tout nous prouve que le vote de New-York sera acquis à notre candidat. Quant au Rhode Island, au Connecticut, au Massachussetts, à la Pennsylvanie et au New Jersey, je crois que les chances de M. Fillmore y sont excellentes. Vous savez mieux que moi ce qui se passe dans le Sud".

M. Hunt, ex gouverneur de New-York, dans une lettre où il passe en revue les trois partis, se prononce pour M. Fillmore. M. Hunt n'a jamais cessé d'être whig, il n'a jamais ad[héré au] parti américain; s'il soutient aujourd'hui M. Fillmore c'est par des motifs de [conviction]. C'est le candidat dont les principes se rapprochent le plus des siens; il est conservateur et il donnera sa voix à un conservateur. M. Fillmore est d'ailleurs éprouvé, et M. Hunt se rappelant ce qu'il a été n'hésite pas à appuyer sa candidature. L'ex-président s'est toujours montré national; il considère l'Union entière comme sa patrie et a toujours refusé de pactiser avec les factions locales. Il est prudent, sage, honnête et ferme. C'est des trois candidats celui qui inspirerait certainement le plus de confiance au pays tout entier. Il est animé d'un rare esprit de justice; le Sud et le Nord trouveront toujours en lui un arbitre impartial et désintéressé.

M. Fillmore a en outre donné des preuves d'une grande énergie. Il n'a pas craint de faire exécuter des lois impopulaires et de lutter contre la résistance des citoyens dans certains Etats. S'il était resté à la tête des affaires, aurait-on vu tant de désordres dans le Kansas? bien n'auraient-ils pas été immédiatement réprimés? Le fait que ses adversaires se trouvent parmi les ultra du Nord et du Sud démontre qu'il est avant tout conservateur. M. Hunt termine sa lettre en disant qu'il vote pour M. Fillmore, parce que celui-ci a eu le courage de tenir un langage indépendant et que tout le monde se taisait autour de lui.

Nous croyons avoir déjà prouvé que dans le cas où l'élection du président serait déférée au Congrès, le candidat des républicains n'obtiendrait pas la majorité des suffrages. Comme beaucoup de personnes semblent avoir une opinion contraire, nous allons citer celle du journal le plus habile du parti de M. Frémont, l'*Era* de Washington. Voici ce que nous lisons dans cette feuille, sous la date du 24 juillet :

"A la Chambre des Représentans, le candidat du peuple, en dépit d'une immense majorité populaire et d'une majorité relative des suffrages dans les colléges électoraux, n'aurait qu'une très minime chance.—[En cas] que M. Frémont soit élu par le peuple, il ne le sera pas du tout. Si c'est la Chambre qui doit se prononcer, l'un ou l'autre des rivaux de M. Frémont sera désigné, et nous croyons que M. Buchanan réunirait la majorité des suffrages. Voici sur quoi nous basons notre opinion.

D'abord, il ne faut compter pour rien les chances de M. Frémont à la Chambre. S'ils ne peuvent pas l'élire—et ils ne le pourront probablement pas—notre candidat n'aura rien à espérer des représentans gagnés à la cause de Buchanan et de Fillmore. Les amis de ce dernier appartiennent corps et âme aux propriétaires d'esclaves; ils n'oseront donc pas voter pour le candidat républicain, et il ne leur sera pas non plus possible de demander aux républicains de voter pour M. Fillmore. Il n'y aurait point de réciprocité dans un pareil arrangement. Les amis de l'esclavage seront libres de régler entre eux les légers différends qui les divisent maintenant et d'élire un des deux représentans de l'oligarchie Buchanan ou Fillmore. Le premier aurait trois fois plus de chances que le dernier, et nous ne voyons pas comment le candidat américain pourrait triompher de son rival. M. Fillmore ayant déclaré que la désunion serait la conséquence juste et nécessaire de l'élection de M. Frémont, ses amis n'auraient certainement pas le front de solliciter l'appui des champions du candidat républicain, et ils seront par conséquent à la merci de leurs frères les propagateurs de l'esclavage. Après avoir lutté pendant quelques jours ou quelques semaines, ils céderont, nous n'en doutons pas, de la meilleure grace possible, à la puissante pression de l'opinion du Sud."

EUROPE.

Voici le sommaire télégraphique des avis apportés d'Europe par le steamer *Indian* et qui vont jusqu'au 16 juillet.

Le calme politique le plus profond règne en Europe.

Dans la chambre des Communes d'Angleterre, Lord John Russell a fait la motion qu'il avait annoncée, relativement aux affaires d'Italie. Lord Palmerston ayant déclaré que le gouvernement ne pouvait donner en ce moment d'explications catégoriques, le sujet a été mis de côté après un court débat.

Le duc de Cambridge a été revêtu du commandement en chef de l'armée britannique, et Lord Palmerston décoré de l'ordre de la Jarretière.

Le gouvernement de la république de Honduras a publié un manifeste adressé aux puissances européennes, pour les inviter à prendre l'isthme de Nicaragua sous leur protectorat collectif, en garantissant la neutralité du transit inter-océanique.

On parle de la prochaine abdication du roi de Grèce, qui léguerait son trône au prince Albert de Bavière.

Une nouvelle crise ministérielle a éclaté en Espagne et amené la démission d'Espartero.

En Italie, le roi de Piémont a demandé aux chambres un crédit d'un million, pour être appliqué d'urgence à des travaux de fortifications.

Le maréchal Pélissier était attendu sous peu de jours à Marseille, où l'on se préparait à lui offrir un grand banquet.

Nouvelles importantes.

Révolution en Espagne.

Le steamer *Arabia* est entré à Halifax le 28 avec des nouvelles d'Europe jusqu'au 19 courant. Elles sont très importantes, comme on le verra par la dépêche suivante qui les résume et qui a été transmise aux journaux de New-York :

Une insurrection formidable a éclaté en Espagne. Espartero et son ministère ont été renversés par l'opposition, qui a formé un nouveau cabinet à la tête duquel se trouve O'Donnel, comme ministre de la guerre.

Ce fut le signal de l'insurrection. Les citoyens de Madrid, soutenus par les gardes nationaux, levèrent des barricades. Le combat ne dura pas moins de 24 heures et fut très meurtrier de part et d'autre.

Le 15 du courant une suspension d'armes d'une heure fut signée. Mais les insurgés ne firent pas leur soumission comme on y avait compté. Il paraît que la lutte recommença après l'heure de trêve expirée. Cependant les dernières nouvelles, du 15 à 4 heures de l'après-midi, disent que l'insurrection ne comptait plus que quelques chefs de bandits.

La reine se présenta aux combattants et en fut respectueusement accueillie. C'est là du moins la version d'une dépêche officielle. Mais il est démontré aujourd'hui que les insurgés ont [illegible] la Garde Nationale.

Le général Infante, président des Cortès, est à la tête de l'insurrection.

O'Donnel a nommé une [illegible] municipalité et agit avec vigueur.

D'après une dépêche de Paris, le gouvernement français ne croit pas qu'O'Donnel reste maître de la position. Un décret d'O'Donnel dissout la garde nationale et l'invite à rendre les armes. La minorité des Cortès réunie par Infante avait été dispersée par O'Donnel.

Selon un autre rapport la reine se serait montrée aux insurgés les larmes aux yeux, et ce serait à sa prière qu'aurait été conclu l'armistice d'une heure. O'Donnel se croit sur le point de triompher. La révolte avait éclaté à Sarragosse, et l'Aragon était partout plus ou moins en insurrection. On craint que Barcelone ne se soulève à son tour.

Une dernière dépêche de Paris confirme, d'après la *Patrie*, la révolte de Saragosse. Le général Tiacon, commandant la place, et exaide-de-camp d'Espartero, s'était mis à la tête d'une partie du peuple, mais l'armée l'aurait abandonné pour se retirer sur les hauteurs et dans le fort qui commande Saragosse.

Le capitaine général de Catalogne mande à la date du 17 que tout est tranquille dans son gouvernement.

Le correspondant parisien du *Daily News* écrit le 17 au soir : J'apprends de source digne de foi que le gouvernement français a déjà transmis des ordres pour la formation d'une armée d'observation sur les frontières d'Espagne.

On mande de Madrid sous la date du 16 au matin; l'insurrection est vaincue sur tous les points. Le général Concha a pris possession de la porte de Tolède. Des insurgés sont prises pour attaquer quelques insurgés qui tiennent encore sur la Plaza. Pacheta, le toréador, était un des chefs des insurgés. Il est parmi les morts. A 10 heures les derniers restes de l'insurrection se dispersent pour s'anéantir. Les insurgés avaient 12 pièces d'artillerie à la Plaza Saltado. La reine a visité les blessés. Les victimes sont heureusement en petit nombre. Le gouvernement a été admirablement soutenu.

Le désarmement des gardes nationaux se poursuit sans difficulté. Tout est tranquille dans les provinces de Saragosse.

Une dépêche datée de Madrid, 17 juillet, annonce que l'ordre est rétabli. La reine accompagnée du roi et du maréchal O'Donnel a passé en revue les troupes de la garnison. Le peuple a accueilli Leurs Majestés et le maréchal avec enthousiasme. Demain auront lieu les funérailles des soldats qui ont succombé en défendant le trône et la cause de l'ordre.

Le correspondant parisien du *Daily News* envoie la dépêche suivante, sous la date de Madrid 17 : "L'insurrection a été étouffée après 30 heures d'une lutte opiniâtre. Les morts sont très nombreux."

Suit la confirmation de la dispersion d'une minorité des Cortès. On pense qu'Espartero est à Saragosse.

Une dépêche datée du 17 au soir, envoyée au *Times* par son correspondant de Paris ferait croire que tout l'Aragon était encore au dernier moment sous les armes.

Les journaux de Liverpool représentent les difficultés existant entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis comme en voie d'être aplanies.

Une explosion arrivée dans les mines de charbon à Cardiff avait coûté la vie à 116 personnes.

Le procès de William Dove, prévenu d'avoir empoisonné sa femme, se poursuit à York, et la curiosité publique le suit avec presque autant d'intérêt que celui de Palmer.

Un comité de la chambre des lords recommande que les exécutions se fassent dans l'enceinte des prisons, comme cela se pratique aux Etats-Unis. Mais il n'est pas fait mention d'aucun changement dans le mode même des punitions capitales soit en Angleterre soit dans ses colonies.

Le 14 courant la reine a passé en revue 14,000 hommes revenus de Crimée.

Les nouvelles des autres contrées du continent sont relativement sans importance.—En Italie, les récoltes se présentent bien—L'Autriche avait envoyé une nouvelle note de remontrance, et paraît se montrer plus menaçante que jamais, à l'instigation de la France, dit-on.

Les nouvelles de France sont sans importance.

A la bourse de Paris le 3 p.c. restait à 71, et le 4 1/2 à 92, 75.

La canne à Sucre.

La dégénérescence de la canne à sucre est un fait trop grave pour ne point fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la Louisiane. L'industrie sucrière constitue la principale richesse de cet Etat; si elle périclite, toutes les autres seront ébranlées. Les planteurs et les citoyens en général doivent donc chercher les causes du dépérissement de la canne à sucre en Louisiane et y porter un prompt remède. Nous avons déjà consacré un ou deux articles à cet important sujet. Voici sur certains détails vicieux de culture quelques observations intéressantes qu'un planteur de St-Jacques a publiées dans l'*Avant-Coureur* de St-Charles :

L'état actuel de l'industrie sucrière en Louisiane mérite d'appeler l'attention des hommes sérieux. La récolte annuelle était montée jusqu'à 450 mille boucauts, et l'année dernière elle n'a été que de 125 mille. Cette année, ceux mêmes qui ont conservé le plus d'illusions disent que la récolte atteindra tout au plus le chiffre de 60 mille boucauts. Il n'est pas dans tout l'Etat un habitant intelligent qui ne déclare que c'est à peine si, avec un seul boucaut, toutes les cannes de l'année pourraient suffire à faire une plantation complète pour la récolte de l'année prochaine. A quoi devons-nous attribuer un tel état de choses? A la dureté du dernier hiver. L'hiver de 54-55 n'a pas été rude et pourtant la récolte de 55-56 a été moitié moins forte que celle de l'année précédente; maintenant la récolte de cette année 1856-57 sera encore moitié moindre que celle de l'année dernière. Si cela continue ainsi, l'industrie sucrière sera bientôt réduite à zéro.

Le prix élevé qu'atteindra le sucre cette année engagera les planteurs à rouler quand même et beaucoup ne garderont point le plant nécessaire pour planter. C'est par ce mauvais système, cette exécrable entente de la culture de la canne, que l'on arrive à employer pour plant presque exclusivement *des têtes de cannes*. Que l'hiver soit dur et la récolte est manquée, car ces têtes de cannes sont perdues avant même d'être mises en terre. D'un autre côté, si l'été a trop peu de pluies, ces têtes ne peuvent pousser et ne profitent point; elles ne produisent que des cannes grêles et rabougries. En admettant même que le temps soit continuellement favorable à la culture de la canne, ces têtes ne produisent que leur équivalent. C'est comme un homme qui sème de l'ivraie au lieu de bon grain, il ne peut espérer de récolter du blé. Il n'obtiendra que suivant ce qu'il aura semé.

Je le répète, l'industrie sucrière marche à grande pas vers sa ruine. Quel remède peut-on lui appliquer? Il n'y en a qu'un seul suivant moi.

Une longue expérience m'a convaincu que la détérioration du plant de cannes est le résultat de la manière dont sa reproduction est obtenue. Les planteurs ne laissent jamais reposer leurs terres; tous les ans ils cultivent la même terre, et tous les ans ils plantent une quantité considérable de têtes de cannes. L'extrémité supérieure de la canne n'a aucune valeur pour produire du jus de cannes et donner par conséquent du sucre, c'est pourquoi on la donne aux animaux ou on la garde pour plant. Nous savons déjà que les cannes obtenues par ce plant sont toujours moins belles que les autres et l'on comprend sans peine qu'un tel procédé, répété à l'infini, a amené la détérioration de la culture de la canne. Une seule chose même est surprenante, c'est que la canne ait résisté aussi longtemps sous un tel système.

Il me semble que nous pouvons nous passer d'aller chercher du plant au loin; car nous avons sous la main un moyen de régénérer la canne, moyen qui nous coûterait beaucoup moins cher et qui me semble plus certain.

Ce moyen le voici : Que les habitants choisissent leurs cannes les plus grandes, les plus saines, les plus belles et qu'ils les gardent pour leur plant; que ce plant soit mis en terre et cultivé avec soin, et ils peuvent assurer qu'ils obtiendront ainsi des cannes beaucoup plus belles qu'ils n'en obtiennent depuis plusieurs années et qu'ils y gagneront sous tous les rapports.

AMBASSON.—Le général Houston, dans une lettre à ses commettans, s'est formellement prononcé en faveur de MM. Fillmore et Donelson.

LA CHALEUR A NEW-YORK.—Les journaux de New-York se plaignent de l'excessive chaleur qui règne en ce moment à New-York. Pendant quatorze jours le thermomètre a marqué 90 à 95 degrés de Fahrenheit, sans qu'une goutte de pluie vint tempérer l'ardeur du soleil.

GRAINES DE JARDINAGE.—M. T. Bachelier, Nos 28 et 30, rue des Ursulines, a reçu par les derniers steamers transatlantiques des graines d'Europe de la récolte de cette année. Nous croyons devoir appeler sur son assortiment l'attention des horticulteurs de la ville et de l'intérieur de l'Etat. On trouvera dans une annonce insérée plus loin l'énumération des graines.

BUREAU DE COURTAGE.—On verra par une annonce insérée plus loin que M. Lanaux a transporté son bureau de courtage au No 2 rue Clinton, afin de se rapprocher des bureaux de la douane, qui viennent d'être transférés dans le local en construction.

CONCERT AU LAC.—Si le ciel le permet, [illegible] donnera ce soir, au Lac, un de ces beaux concerts comme il sait si bien les organiser et qui ont toujours tant de succès. Nous espérons pour lui et pour les promeneurs fatigués de la monotonie de la ville que le temps sera beau.

RÉCOLTES AU [illegible].—[illegible]

NOUVEAU GOUVERNEUR DU KANSAS.—[illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
Plus récentes de quatre jours.

New-York, 4 août.—Le steamship Atlantic, parti de Liverpool dans l'après midi du 23 juillet, vient d'entrer dans notre port.

Nouvelles commerciales.

Les nouvelles des Etats-Unis n'ont eu aucune influence sur le marché, qui est resté ferme aux cours précédents. Les ventes durant les trois jours avant le départ du steamer se sont élevées à [illegible]: les spéculateurs ont pris 3000 balles et les importateurs 4000. Les cours sont sans changement.

Le marché aux céréales a été ferme, mais les transactions n'ont pas été considérables. Il y a eu une légère hausse sur les belles farines et une baisse sur les qualités communes. Le beau blé a monté d'un d., mais les qualités ordinaires ont fléchi de 2 d. Les transactions dans le maïs sont faibles, cependant les prix se soutiennent. Les nouvelles touchant les cours de la marché incertain. Les provisions sont en demande—particulièrement le bœuf et le porc.

Consolidés au comptant, 95 1/2.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles sur l'insurrection en Espagne sont contradictoires. On dit qu'elle a été réprimée à Madrid, mais on assure qu'elle avait une quartier-général à Saragosse, où des troupes se sont réunies aux insurgés. On rapporte d'une autre part que les Cortès s'étaient assemblées et avaient légalement proclamé la Liberté de la Constitution.

Louis-Napoléon avait donné ordre de faire marcher un corps de troupes sur les frontières.

FAILLITES EN ANGLETERRE.

John Mann, courtier de coton à Liverpool, Joseph Wright & Co, fileurs à Stockport, Low & Lane à Manchester, Dixon & Co et quelques autres maisons avaient fait faillite. Leurs dettes étaient considérables, et leur avoir était comparativement faible.

Elections au Kentucky.

Louisville, 4 août.—Tout le ticket du parti américain a triomphé par 2100 voix de majorité.

A Glasgow, Frankfort et Shelbyville, le ticket américain a reçu des majorités de 150 à 200.

A Lexington, tous les candidats sur le ticket américain ont été élus, à l'exception de Marshall, démocrate, qui a été nommé par 80 voix de majorité.

Louisville 4.—Il y a 8 pieds et demi d'eau devant Cincinnati, et à peine de l'eau aux chûtes.

New-York, 4.—La farine est en bonne demande, le Sud se vend [illegible] le blé 3 cents plus élevé; celui du Sud, blanc [illegible]; mais [illegible], whiskey 31 1/2. Sterling 9 1/2.

Cincinnati 4.—Farine [illegible]; whiskey 26, huile de graines 90 cents.

Un Français, exerçant depuis plus de dix ans la profession de journaliste à la Nouvelle-Orléans, désire d'annoncer qu'il désirerait trouver un associé bailleur de fonds pour fonder ici un journal. La nouvelle feuille défendrait la cause démocratique française et paraîtrait tous les deux jours. On est prié de s'adresser au No 96, rue Toulouse.

CHRONIQUE LOCALE.

Enterremens.—Nous publions plus bas la liste des enterremens dans les différens cimetières de la ville, dans la semaine expirée dimanche dernier :

Cypress Grove No 1	1
" No 2	11
Cimetière de l'Hôpital de Charité	7
des Odd Fellows	0
de Girod Street	0
Protestant	3
Catholique No 1	5
" No 2	11
de Lafayette	17
de St Vincent de Paul	10
de l'Asile St Joseph	0
des Israélites, 4me District	0
du Chêne de la Métairie	0
St Patrick	15
de St Louis	3
Total	91

Arrestations.—Patrick Higgins a été arrêté, dimanche dernier dans le 3me District, pour tentative de meurtre sur la personne de sa femme. Celle-ci a reçu un coup de poignard; la blessure n'est pas grave.

—Francis Sorgus a fait arrêter hier, dans le Premier District, Robert Allen qu'il accuse d'avoir cherché l'occasion de l'assaillir. L'affidavit, ajoute que le prévenu porte des armes afin de mettre son projet à exécution.—[illegible]

Rixe.—[illegible]

Noyé.—Thomas E. Egerton, [illegible]

Rectification.—On verra par un avis publié plus loin que la plainte qui avait été portée par M. Il[illegible], M. Jules Frère, a été retirée. M. Dousman ayant acquis la preuve que son accusation était le résultat d'une erreur.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGÈNE SUE.

XXXVI.

Afin de s'imaginer la douloureuse stupeur de monsieur et madame Dumirail à l'aspect de Maurice, il faut se représenter celui-ci dans la laideur repoussante de l'ivresse : sa chemise et son gilet presque en lambeaux, sa cravate tordue en corde, son habit, son pantalon déchirés en plusieurs endroits, sa chevelure en désordre, ses traits livides, l'œil farouche, fixe, hébété, la lèvre convulsivement contractée par une sorte de rictus bestial, tandis que son corps athlétique cherchait en vain son équilibre, quoique adossé à la muraille.

Madame Dumirail, d'un regard d'une muette et navrante éloquence, sembla dire à son mari :

—Votre optimisme résistera-t-il à tant d'abjection?

Monsieur Dumirail, atterré, eut enfin conscience de la funeste aberration où il jetait son faux orgueil paternel, et plus impressionné par le spectacle de la dégradation physique de son fils qu'il ne l'eût été peut-être par sa dégradation morale, il baissa les yeux devant le regard de sa femme, puis, cédant à un mouvement d'indignation et de colère, inopportune en cela que son fils, joignant à l'ivresse la déraison, devait être indifférent aux remontrances paternelles ou s'en irriter, il s'écria :

—Misérable! osez-vous vous présenter ainsi à nos yeux!

—Eh bien! quoi donc?—répondit arrogamment Maurice, s'efforçant de redresser sa tête alourdie, et écarquillant ses paupières clignotantes.—Oui, je suis gris.... et puis... après?

—Mon ami, il faut le conduire dans sa chambre à coucher. Il ne jouit pas de sa raison; il est même incapable de comprendre tes reproches,—reprit sagement madame Dumirail.—Et, s'adressant à son fils d'un ton sévère :—Suivez-moi, rentrez dans votre chambre.

—Je rentrerai dans ma chambre si ça me plait.... et comme ça ne me plait pas.... je n'y rentrerai pas.—répondit Maurice avec l'esprit de contradiction assez généralement particulier aux ivrognes.—Je ne veux pas me coucher.... moi....

—Obéissez à votre mère!

—Non! je ne suis plus un enfant, et vous ne me ferez plus marcher comme un bambin, entendez-vous?

—Maurice,—reprit madame Dumirail d'une voix moins sévère, espérant décider son fils à la suivre,—venez, il faut vous coucher, il est tard!

—Laissez-moi tranquille! je me coucherai quand je voudrai!

—Insolent! oser ainsi parler à votre mère!

—Ma mère!—répondit Maurice en hochant la tête et d'un ton de récrimination chagrine,—ma mère, elle me gronde toujours, elle me refuse le nécessaire, elle me fait faire des avanies indignes par les marchands, c'est agréable!

—Est-il Dieu possible! un si bon fils! lui qui aurait baisé les pas où marchait sa mère! Ah! maudit Paris! maudit Paris! Les chouettes avaient raison de nous pronostiquer des malheurs!—pensait Jeannette les yeux pleins de larmes et immobile dans un coin obscur de l'antichambre, tandis que monsieur Dumirail, s'adressant à Maurice d'une voix menaçante :

—Encore une fois, taisez-vous, malheureux! retirez-vous!

—Non!.... Et puisque nous y voilà.... il faut nous expliquer.... une fois pour toutes, —reprit obstinément Maurice.

—Je vous en conjure, Maurice,—reprit madame Dumirail,—retirez-vous.

—Non, non!—s'écria Maurice avec colère, je ne veux pas me coucher.... il faut nous expliquer!

—Ah! c'en est trop!—reprit monsieur Dumirail, ne pouvant contenir son indignation [illegible]

payerai.... ce jeu?.... Oui, je le payerai.... quand mes billets seront échus.... Quand sont avares, [illegible].... leur millions.

Ces derniers mots, accompagnés d'un ricanement hébété, navrèrent le cœur de madame Dumirail, lui arrachèrent des larmes, mais exaspérant la fureur de son mari, il ne put, [illegible] voir son fils, la main levée, il s'écria :

—Infâme!....

—Ne me touchez pas, au moins!—s'écria Maurice à son tour d'un air farouche, en se redressant. Madame Dumirail jetait un cri d'épouvante et cherchait à prévenir une lutte horrible, se précipita entre son mari et son fils, au moment où celui-ci, afin de repousser le juste châtiment dont le menaçait son père, tendait brusquement devant lui ses bras d'athlète; il atteignit ainsi, mais involontairement, sa mère, si rudement, si rudement, que elle tomba sur le parquet, et dans cette chute, sa tête ayant heurté l'un des angles du buffet renversé par Maurice, elle se fit au front une blessure assez large pour qu'à l'instant son sang jaillit abondamment.

La vue de ce sang frappa Maurice de terreur. Cette commotion soudaine, effroyable, le dégrisa; il eut la conscience de l'acte odieux qu'il venait de commettre involontairement, et dont les dernières limitations de l'ivresse lui exagérèrent encore les conséquences.... Aussi, après un instant de stupeur, il poussa un cri déchirant, se jeta éperdu sur le plancher, près de sa mère ensanglantée, que Jeannette et monsieur Dumirail agenouillés s'empressaient de relever; puis, presqu'en délire, il s'écria d'une voix déchirante :

—Assassin! j'ai tué ma mère.... son sang coule.... je suis couvert du sang de ma mère! Assassin.... assassin!....

Mais bientôt en proie à une violente crise nerveuse, ce malheureux perdit complètement connaissance, et son père se hâta de lui donner les premiers soins, tandis que Jeannette étanchait en pleurant le sang qui coulait de la blessure de madame Dumirail, trop affaiblie pour secourir son fils, mais ressentant de toute la lucidité de son esprit et ressentant les terribles angoisses que devait lui causer le spectacle de son fils évanoui.

XXXVII.

Un médecin du voisinage, mandé en hâte par monsieur Dumirail au milieu de la nuit, mit le premier appareil sur la blessure de madame Dumirail. Cette blessure, en elle-même peu dangereuse, n'offrait d'autre gravité que les conséquences possibles du contre-coup. Le même docteur, afin d'apaiser la crise nerveuse de Maurice, toujours délirant, lui administra une potion calmante, et il tomba dans une sorte de torpeur, à laquelle succéda un sommeil profond.

Monsieur Dumirail, après avoir veillé sa femme jusqu'au jour, la quitta, la voyant assoupie, et se retira dans sa chambre, où il chercha quelque repos. Vers dix heures du matin, l'un des garçons de l'hôtel vint le prévenir que deux messieurs désiraient absolument parler à monsieur Maurice, et que, apprenant qu'il n'était pas encore levé, ils avaient répondu qu'ils attendraient l'heure à laquelle il pourrait les recevoir, le sujet de leur visite étant de la plus haute importance.

Monsieur Dumirail, mis en éveil et en défiance par les aveux échappés à son fils durant son ivresse, à propos de ses relations avec des usuriers, éprouva une curiosité inquiète à l'endroit de la persistance des deux étrangers à vouloir absolument entretenir Maurice, d'un objet, disaient-ils, de la plus haute importance; il les fit donc prier d'entrer dans le salon de son appartement, où il alla les rejoindre, et se trouva en présence de deux hommes d'un extérieur très distingué, jeunes encore et d'une parfaite courtoisie.

—Messieurs,—dit monsieur Dumirail,—en l'absence de monsieur Maurice, assez gravement indisposé, puis-je savoir le sujet de votre visite?

—Il s'agit de quelque chose de tellement sérieux,—répondit d'un ton pénétré l'un des deux personnages,—qu'avant de vous répondre, monsieur, vous nous permettrez de vous demander à qui nous avons l'honneur de parler?

—Je suis l'un des amis de Maurice,—reprit monsieur Dumirail, songeant que sa qualité de père serait probablement un obstacle à la communication que, dans son anxiété croissante, il espérait surprendre; puis, voyant les deux inconnus échanger un regard de surprise dont il s'aperçut :—Je suis l'ami intime de Maurice, et rien ne m'empêche de vous dire que.... Quoiqu'il existe une grande différence d'âge entre Maurice et moi, je suis, monsieur, intimement lié avec lui; il n'a pas de secrets pour moi; vous pouvez donc me dire ce que vous lui diriez à lui-même.

—Monsieur, souffrez, de grâce, que je vous adresse une simple question,—reprit l'un des deux personnages, quoique il eût vous conté hier soir, il vous a dit, je pense, le sujet sur lequel il a l'honneur de vous ... ? ... ce qui s'est passé hier soir.... à un souper.... aux Provençaux?....

—Oui, monsieur, répondit monsieur Dumirail, commettant à regret ce mensonge, mais sentant redoubler ses angoisses.... manquant l'expression presque solennelle de la physionomie des deux inconnus, et espérant par cette affirmation obtenir leur confidence; cependant il ajouta en manière de correctif :—Il m'a appris sommairement ce qui s'est passé hier au souper dont vous parlez; mais je n'ai pas à ce sujet de détails très circonstanciés.

—Votre réponse, monsieur, nous donne à penser que vous êtes peut-être l'un des deux témoins que vous devez assister monsieur Dumirail?

A ces mots, le père de Maurice tressaillit, frissonna; il n'en pouvait douter, il s'agissait d'un duel.... Il parvint néanmoins à dissimuler son trouble, et répondit avec un calme apparent :

—En effet, monsieur, je suis l'un des témoins de monsieur Maurice Dumirail, mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire observer, j'ignore les détails circonstanciés de cette fâcheuse aventure.

—Voici, monsieur, ce qui s'est passé : monsieur Maurice Dumirail, à souper hier soir aux Provençaux, a insulté de la manière la plus grave notre ami, monsieur Richard d'Otremont, qui nous a priés d'être ses témoins. Nous venions, à ce titre, nous entendre avec les témoins de M. Maurice Dumirail, afin de régler les conditions d'une rencontre malheureusement indispensable, car monsieur d'Otremont, étant l'offensé, ne peut ni ne veut accepter d'autre réparation.... qu'une réparation par les armes.

—Nous ne doutons pas, monsieur, que monsieur Maurice Dumirail ne soit un galant homme pour se tenir à la disposition de notre ami—ajouta le second inconnu;—nous pouvons donc, en attendant votre autre témoin, qui ne peut probablement pas manquer d'arriver, jeter les bases d'un procès-verbal spécifiant les causes de la rencontre, afin de mettre, autant que possible, notre ami, nous, votre partner et vous-même, monsieur, à l'abri des poursuites judiciaires dont nous, les témoins, serons ainsi certainement l'objet, puisque ce duel, en raison de l'extrême gravité de l'offense, doit forcément avoir des suites sérieuses pour l'un des deux adversaires, peut-être même pour tous les deux.

Monsieur Dumirail sentit une sueur froide inonder son front, cependant parvenant à contenir encore son émotion, il reprit :

—Je suis aussi jaloux de l'honneur de monsieur Maurice Dumirail que vous devez l'être, messieurs, de l'honneur de votre ami; toutefois je vous ferai remarquer que monsieur Maurice Dumirail, lorsqu'il s'est oublié jusqu'à insulter la personne de qui vous êtes les témoins, ne jouissait plus de l'usage de sa raison...... car, je suis obligé de l'avouer à mon grand regret, il est rentré ici, cette nuit, complètement ivre......

—Pardon, monsieur,—reprit l'un des témoins; —êtes-vous chargé par monsieur Maurice Dumirail de faire valoir cette circonstance, qui serait selon lui.... atténuante au point de vue de l'insulte?

—Non, monsieur, je ne suis pas, en cela, l'organe de monsieur Maurice, car je ne l'ai pas revu depuis qu'il s'est couché dans un état d'ivresse complet.

—En ce cas, monsieur, je puis vous affirmer que monsieur Maurice Dumirail, quoique légèrement animé par le vin, possédait hier soir, pleinement sa raison, ainsi que le prouvaient les termes mêmes de l'insulte adressée à monsieur d'Otremont.

—Je confirme ces faits de tous points,—reprit le second témoin,—j'ajouterai au surplus. En un mot, monsieur, tel a été l'outrage, que, dans son indignation, monsieur d'Otremont, malgré son sang-froid et son parfait savoir-vivre, n'a pu s'empêcher de jeter sa serviette au visage de monsieur Maurice Dumirail.

—Or, et cela n'est d'ailleurs ni possible ni même probable, si monsieur Maurice Dumirail, oubliant ce qu'il se doit à lui-même et à la personne qu'il a offensée, refusait d'accorder la réparation qui lui est demandée, nous serions, monsieur, dans la pénible nécessité de déclarer que monsieur Richard d'Otremont se prête à un Profond regret, [illegible]

—Enfin, monsieur, il nous reste à vous notifier que monsieur d'Otremont, usant du droit inhérent à sa position d'offensé, choisit l'épée pour arme et entend absolument maintenir ce choix, auquel il ne renoncera sous quelque raison [illegible].

—[illegible]

—Monsieur,—dit avec effort le père de Maurice,—ce duel....

—Excusez-moi, monsieur, si je vous interromps,—reprit l'un des témoins,—mais je crois prévoir l'objection que vous allez peut-être nous adresser. Monsieur d'Otremont, direz-vous, est de première force à l'escrime, et lors de son premier duel, il a eu le malheur de tuer le jeune [illegible]

—Ah!—[illegible] Dumirail pâlissant et frissonnant d'épouvante,—c'est affreux!

—[illegible]

—Monsieur, [illegible]

—Monsieur, veuillez résumer vos paroles, et....

—[illegible]

—Messieurs,—dit enfin madame Dumirail, [illegible]

—Votre fils?—[illegible] ce malheureux enfant?

—Je suis le père de Maurice, et je viens le déclarer, messieurs, dans la même et [illegible]

—Ah! monsieur, [illegible]

—Eh bien! monsieur, puisque vous êtes maintenant qui je suis, [illegible] dire à monsieur d'Otremont [illegible]

(A continuer.) EUGÈNE SUE.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

Avis.

Le soussigné donne avis au public qu'en conséquence du transfert du bureau de la Douane dans le local en construction, [illegible]

E. LE GARDEUR.

[illegible]

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

[illegible]

T. BACHELIER, Nos. 28 et 30 rue des Ursulines, Nouvelle-Orléans. [illegible]

AUX ETRANGERS.

[illegible]

EXCURSIONS
De l'autre côté du Lac.

[illegible]

J. CAMAUX,
SUCCESSEUR DE F. [illegible], 60 Vieux Levée.

[illegible]

Loterie de l'Alabama
(AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)
Loterie de l'Académie Militaire du Sud
CLASSE F.—NOUVEAU PLAN.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, Alabama, publiquement, le JEUDI 13 août 1856, sur le PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.
SAMUEL SWAN, directeur.
Les lots s'élèvent à la somme de

$204,000!

[illegible]

Grands avantages aux Clubs.

[illegible]

MAISON Ver. HEBERT & Co.,
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
149 rue de Chartres.

AVIS AUX ABONNÉS.

Les numéros de [illegible] viennent d'être reçus par le Star of the West et sont prêts à être délivrés chez les [illegible].

Ver. HEBERT & Co,
149 rue de Chartres.

Livres Français.
VICTOR HEBERT & Cie.

[illegible]

LIBRAIRIE-PAYA.
56, rue de Chartres.

[illegible]

Librairie nouvelle.

[illegible]

J. TACON
Rue de Chartres, 197

TAPIS, NATTES,
[illegible]

TOILES! TOILES!

[illegible]

Avis aux habitans.

[illegible]

MADAME TURNER.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Surdité.

Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille.

[illegible]

Eaux d'Abita.

[illegible]

ECOLES PUBLIQUES.—2me District.

Les personnes qui désirent des places d'institutrices ou d'institutrices dans les écoles publiques du Second District [illegible]

LE COMITÉ D'EXAMEN.

AVIS.

La Cour du Troisième Juge de Paix, à l'encoignure Douane et Passage de la Bourse, est maintenant ouverte.

Les heures de bureau sont de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 4 à 6 heures.

JOHN W. ANDREWS.

Taxes d'Etat.
Bureau du Collecteur,
No 8, rue St-Pierre, bâtisse Pontalba.

[illegible]

Avis aux Contribuables
DÉLINQUANTS ET AUTRES.
BUREAU DE L'ASSISTANT AVOCAT DE LA VILLE.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1856.

Le soussigné ayant été dûment nommé assistant avocat de la ville, donne avis à tous les débiteurs de la ville, soit pour taxe, licence ou autre impôt, d'avoir à se présenter à son bureau et régler leurs comptes.

F. C. LAVILLE,
Assistant avocat de la ville.

Bureau, no 18, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal. 21 juil—24,25,30,5,8 a

Pension bourgeoise.

La soussignée annonce respectueusement au public qu'elle a ouvert sa pension bourgeoise au coin des rues Chartres et St Louis et qu'elle est prête à recevoir les étrangers et ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Les appartements sont bien aérés. La table sera pourvue de tout ce que fournira le marché.

Les conditions sont libérales.

Mme. BENTON,
Hotel Cincinnati,
17 juil—2m encoignure Chartres et St Louis

HORACE HARBY.

186 .... RUE DU CAMP 186

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, toutes ses marchandises de printemps et d'été. Les personnes qui ont besoin de marchandises [illegible] feront bien d'en profiter.

D'excellents marchés.

Une réduction de 30 pour cent sera faite sur les articles suivants :

Robes barège à raies satin et unis,
Robes organdi et jaconat français,
Mousseline suisse, de l'Inde et Nanzou,
Barège gros unis et bon teint,
Lénons, anglais, français et américains,
Ginghams batiste et brillantines françaises,
Robes batiste 2 1 à dessins,
Robes mousseline et dentelle brodées,
Cotons et Toiles 10[illegible] et 12[illegible] pour draps,
Toiles d'Irlande, linge de table, nattes, &c. &c.

Un grand et très bel assortiment de broderies, [illegible] valenciennes.

[illegible]

HORACE HARBY,
186 rue du Camp

INSTITUTION A. DARBOT.
184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts

CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A Darbot, ex-professeur aux Ecoles publiques et au collège Audubon [illegible].

Les classes seront ouvertes à [illegible] de 2 Juin, de 8 1/2 à 3 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir.

Guérison par l'eau.

L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE, à Florence, Mass., où les maladies sont traitées par l'eau, ayant été agrandi et amélioré, est ouvert et prêt à recevoir les malades. [illegible]

Avis.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison Y Quadras & Co, sont priées de venir payer leurs comptes, sans délai, à M. Michael H. Samuels, agent, qui est dûment autorisé à donner les reçus.

ANTO. COSTA, liquidateur

En débarquement des navires Heidelberg & Robert, du Havre.

[illegible]

J. N. CURIEN,
28, rue Toulouse

[illegible]

PROVISIONS.

[illegible]

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,
No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFORESHIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, ainsi qu'ils confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'ils emploient. 28 fev

Bains de la rue Conti.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande et les soins les plus empressés.

On trouvera en tout temps des BAINS DE VAPEUR dans cet établissement, qui envoit également des bains à domicile. 28 mars—6m

Marchandises nouvelles
POUR L'ÉTÉ.
LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres.

Importateurs de confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

NOUS avons l'honneur de faire savoir au public et aux familles de la Nouvelle-Orléans que nous avons reçu par les derniers arrivages de France et du Nord :

Notre assortiment de confections d'été, pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres.

LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres

125 [illegible] vêtements d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par LEON PIERRE & CO, 51, rue de Chartres

[illegible]

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et sorte noire à vendre, à vendre par LEON PIERRE & CO, 51, rue de Chartres

RUBANS SATIN de tous les numéros et de toutes les couleurs, à vendre par LEON PIERRE & Co, 51 rue de Chartres

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Heidelberg du Havre :

50 paniers en grandes bouteilles, de Joseph Perrier Fils & Co,

25 paniers en 1/2 do do do

En magasin 3—50 paniers champagne de la marque J. Georg & Co.

A vendre par B. TALAMON, 151, rue Royale

GURNOLET D'ANGERS—40 paniers de 12 bouteilles, à vendre par B TALAMON, 151, rue Royale

VINAIGRE de Bordeaux—40 barils en magasin et à vendre par B TALAMON, 151, rue Royale

VERMOUTH—100 caisses de la marque Noilly, Prat & Co. à vendre par B TALAMON, 151, rue Royale

EAU DE VIE—50 futailles Cognac [illegible], 20 quarts pipes eau de vie de La Rochelle, à vendre par B TALAMON, 151, rue Royale

HUILE D'OLIVE—100 paniers de la marque J. Figuel, 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles. A vendre par B TALAMON, 151, rue Royale

EN magasin—[illegible] quarts pipes eau-de-vie Martell, [illegible] Jaulin, 20 preuve; [illegible]

A vendre par [illegible]

[illegible]